

Prix Etienne Marcel 2012

Créé en 2010, le Prix Etienne Marcel a pour vocation de récompenser les TPE, PME-PMI, qui concilient performance économique et engagement responsable.

Il s'adresse aux entreprises indépendantes qui mettent en place des actions innovantes en faveur de l'emploi, la formation professionnelle, l'égalité des chances, le développement durable et l'implication régionale.

Un prix spécial du jury est remis à une entreprise ayant mis en place une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) en intégrant dans son développement une dimension territoriale, des préoccupations sociales, environnementales et économiques.

Régie par la loi de 1901, l'association pour le Prix Etienne Marcel présidée par Bernard Cohen-Hadad, chef d'entreprise, a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat responsable et les bonnes pratiques des PME-PMI dans les Régions.

Présidé par Laurence Méhaignerie, présidente du fonds d'investissement éthique Citizen Capital, le jury est composé de personnalités qualifiées représentatives des territoires, du monde de l'entreprise et de la société civile.

Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, s'est battu au XIV^{ème} siècle pour réformer la Monarchie et la fiscalité. Défenseur d'un contrôle du pouvoir royal, il symbolise la liberté d'entreprendre, la recherche d'une stabilité administrative et fiscale propices à l'économie et une certaine vision de la justice sociale.

Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, personnage libre et courageux, représente l'entrepreneuriat avec sa liberté d'entreprendre, son efficacité et son caractère visionnaire.

Beaucoup d'entrepreneurs, et en particulier les dirigeants de PME, font souvent preuve d'initiatives novatrices bien au-delà de leur objet social. Ils concrétisent dans leur entreprise la vision qu'ils ont des hommes, des relations sociales et de la planète.

Aujourd'hui, malgré les effets de la crise financière, les dirigeants de PME travaillent de manière responsable dans les territoires. A travers l'Association Etienne Marcel nous voulons les mettre en valeur, faire connaître leurs bonnes pratiques et les partager. 2013-000

Bernard Cohen-Hadad

Président de l'Association Etienne Marcel
Chef d'Entreprise



Anne-Marie Escoffier et
Bernard Cohen-Hadad

Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35



Entreprendre en respectant l'environnement

par Pierre-Yves Lévy

Je tiens d'abord à vous exprimer ma reconnaissance d'avoir sélectionné Outilacier, l'entreprise que j'anime et que je dirige, pour recevoir le prix Etienne Marcel, qui est rattaché à l'histoire d'un homme, qui symbolise la liberté d'entreprendre, dans le respect de son environnement

C'est un honneur pour moi, pour mon équipe, et pour tous ceux, clients, comme fournisseurs qui conjuguent avec nous leurs efforts, afin de permettre le déploiement de notre business model, dans le respect et le maintien d'une prospérité réciproque.

Quand j'ai découvert le prix Etienne Marcel, qui récompense les PME qui concilient Performance économique et engagement responsable, j'ai été particulièrement motivé pour présenter notre candidature, en retrouvant dans cette présentation du prix, les moteurs de notre action.

En effet, pour Outilacier, nous avons développé, mis en œuvre et formalisé, un concept de « distribution responsable », qui contient tous

Photo © Jean-René Tancrède

Philippe Mathot, Agnès Bricard, Bernard Cohen-Hadad, Frédéric Sire, Laurence Méhaignerie, Thierry Giam et Jean-François Roubaud



Photo © Jean-René Tanerède - Téléphone : 01.42.60.36.35

les ingrédients d'une distribution respectueuse d'un écosystème socio-économique, au sein duquel, nous sommes tous interdépendants, cela tout en rendant cette distribution compatible avec les contraintes économique et productives de nos clients, les grands industriels. Être un « distributeur responsable », c'est sélectionner prioritairement des produits et des fabricants, qui par leurs natures ou leurs actions sont respectueux des valeurs du développement durable, et c'est aussi solliciter ses clients pour qu'ils partagent ces valeurs.

Nous l'avons traduit par le fait, que nous ne devons surtout pas, par nos actions de distribution, nuire à notre environnement, et appauvrir le tissu industriel dont nous dépendons.

Ainsi, le profit éventuel lié à la distribution continue de produits d'origine exotique, à moindre cout d'achat pour nous, alors qu'il existe des produits équivalents fabriqués sur notre territoire, ne serait qu'un profit à court terme, et nous n'aurions un jour plus de clients à qui distribuer nos produits industriels.

Il n'y a pas de développement durable sans préservation de notre environnement naturel,

et surtout sans préservation des emplois, des savoirs faire associés, et des outils industriels qui permettent de les mettre en œuvre.

Pour notre secteur d'activité, qu'on appelle aussi négoce inter-industriel, il y a encore de nombreux fabricants, qui font vivre d'une façon capillaire nos territoires avec des situations de sous-traitance, de coopération productive et de complémentarité d'activité, qui animent nos régions et participent activement à notre prospérité collective.

Un passé personnel original de guide de haute montagne a forgé mon engagement en termes de respect de l'environnement, aussi bien naturel que socioéconomique, et j'ai été personnellement indigné par les vagues de délocalisation des dernières décennies, adossées à des politiques de profits à court terme, et qui ont déstructuré l'industrie de nos régions. (...)

Nous avons aussi besoin d'une politique gouvernementale incitative, qui permette aux entrepreneurs et aux industriels d'investir et d'agir dans la durée, sans craindre une fiscalité confiscatoire et totalement instable.

Il ne faut pas confondre spéculation, essentiellement financière, et entrepreneuriat,

tel que nous avons pu le voir au cours des dernier mois.

Il faut pouvoir compter sur l'Etat pour dynamiser nos territoires et les entrepreneurs qui y développent ou maintiennent des activités. Déjà, en son temps, Etienne Marcel avait milité pour une stabilité administrative et fiscale propice à l'économie.

Soyons ensemble les acteurs du changement souhaité. (...)

Je tiens donc ici à remercier, à féliciter, et à partager symboliquement le prix Etienne Marcel avec les fabricants territoriaux que nous défendons, mais surtout avec nos clients qui nous ont fait confiance. (...)

Je souhaite faire de la tribune que vous nous offrez, en nous accordant ce prix, un support pour inciter notre milieu professionnel à évoluer vers une distribution responsable, qui favoriserait, avec le soutien de l'Etat, le redéploiement de cette industrie capillaire que j'ai évoquée et qui anime nos territoires.

Des milliers d'emplois sont en jeu. C'est un véritable enjeu national.

Pour finir, je dirai que l'acte d'entreprendre ne peut plus se faire sans une démarche globale, conciliant l'humain, l'environnement, la société, et le marché.

Lauréats du Prix Etienne Marcel 2012

PRIX ETIENNE MARCEL 2012
remis à la société KPDP Consulting
par Anne-Marie Escoffier

PRIX SPÉCIAL DU JURY
remis à la société Outillacier par
Anne-Marie Escoffier

PRIX ETIENNE MARCEL D'HONNEUR
remis à Agnès Bricard et à Jean-François
Roubaud par Bernard Cohen-Hadad

2013-300